Institut des Lois.

SÉANCE JUDICIAIRE
DU
10 NOVEMBRE 1862.

PROGRAMME.

LECTURE : *Le passé, le présent et le futur de* L'INSTITUT DES LOIS..........Gonzalve Doutre.

PROCES DE
GASTON DIVA,

ACCUSE DE

Vol de cadavre et de violation de cimetière.

JUGES :

E. LEF. DE BELLEFEUILLE.

CYRILLE BOUCHER. | FRANCIS GUENETTE.

AVOCATS :

Poursuite.	*Défense.*
WILFRID LAURIER.	JOS. BOUCHARD.
JOS. OL. JOSEPH.	ARTHUR VALOIS.

CLOTURE DE LA SEANCE :

Discours appropriés à la circonstance, par plusieurs Orateurs distingués.

IMP. L. PERRAULT.